

# CHARTRE EDITORIALE DES PRESSES DE L'IFPO

A L'ATTENTION DES AUTEURS DU *BULLETIN D'ÉTUDES ORIENTALES* (BEO) ET DES  
AUTEURS PUBLIANT DANS LES COLLECTIONS PIFD  
DU DEPARTEMENT DES ÉTUDES ARABES, MÈDIEVALES ET MODERNES

## INSTRUCTIONS POUR LA REDACTION

F. IMBERT ET C. PINON (JANVIER 2019) v. 2.0

### Sommaire détaillé

<b>Présentation du texte</b> .....	<b>3</b>
Mise en forme du texte .....	3
Police des textes français et alphabets latins .....	3
Police des textes en arabe .....	3
Police pour les autres alphabets.....	3
<b>Règles typographiques</b> .....	<b>4</b>
<i>Généralités</i> .....	4
Règles typographiques .....	4
Majuscules accentuées.....	4
Espaces insécables.....	4
<i>Les citations et l'usage des guillemets</i> .....	4
Autres usages des guillemets.....	4
Citation dans la citation.....	5
Les citations longues .....	5
<i>Les chiffres et les nombres</i> .....	5
Les chiffres arabes (cardinaux) .....	5
Les chiffres romains (cardinaux et ordinaux) .....	5
Les chiffres écrits en toutes lettres (cardinaux).....	6
Les nombres ordinaux .....	6
<i>Les dates</i> .....	6
Les noms des mois et jours de la semaine .....	6
Les dates hégiriennes.....	6
<b>Majuscules ou minuscules ?</b> .....	<b>7</b>
<i>Prennent une majuscule</i> .....	7
<i>Prennent une minuscule</i> .....	7
<i>Dieu, Allāh et son Prophète : quelques règles et traduction d'eulogies</i> .....	7
<i>Les points cardinaux</i> .....	8
<i>Noms de régions et de mers du monde arabe</i> .....	8
<b>Règles de translittération et transcription</b> .....	<b>9</b>
<i>Système de translittération</i> .....	9

<i>Règles fondamentales de translittération</i> .....	10
<b>Références dans le texte courant</b> .....	<b>12</b>
<i>Références directement dans le texte courant</i> .....	12
<i>Citation d'un nom d'auteur dans le texte</i> .....	12
<i>Initiales des prénoms</i> .....	13
<i>Noms composés commençant par une particule</i> .....	13
<b>Notes de bas de page</b> .....	<b>13</b>
<i>Appel de notes</i> .....	13
<i>Références dans les notes</i> .....	14
<i>Références au Coran et à la Bible dans les notes ou dans le texte</i> .....	15
<i>Renvois et références dans les notes</i> .....	15
<i>Abréviations françaises et latines les plus courantes dans les notes</i> .....	15
<b>Bibliographie finale</b> .....	<b>16</b>
<i>Les sources</i> .....	16
Source éditée ou traduite.....	16
Manuscrit.....	17
Documents d'archive.....	17
<i>Les études</i> .....	17
Ouvrages (monographies).....	17
Article ou chapitre dans un ouvrage collectif (mélanges, actes de colloque, encyclopédie).....	18
Article publié dans une revue.....	18
Classement des publications.....	19
<b>Références électroniques</b> .....	<b>19</b>
<i>Publications disponibles en ligne</i> .....	20
Ouvrage.....	20
Article de revue.....	20
Articles de blogs de recherche (Carnets de l'Ifpo) ou directement publiés en ligne.....	20
Chapitre d'ouvrage.....	21
Thèse et HDR inédites.....	21
Encyclopédie de l'Islam en ligne.....	21
Article d'encyclopédie en ligne.....	21
Article dans Wikipedia.....	22
Article de presse.....	22
<i>Ressources en ligne</i> .....	22
Site Web institutionnel ou privé.....	22
Ressources électroniques.....	22
Corpus et outils d'exploration de corpus en ligne.....	22
Catalogue de bibliothèque.....	23
<i>Documents en ligne (vidéos de conférences, diaporamas, PDF, etc.)</i> .....	23
<b>Illustrations</b> .....	<b>23</b>
<b>Index</b> .....	<b>24</b>
<b>Article en langue anglaise</b> .....	<b>25</b>
<b>Article en langue arabe</b> .....	<b>25</b>

## Présentation du texte

### Mise en forme du texte

L'auteur ne procédera à aucune mise en forme particulière de son texte, ce qui facilitera le travail de correction et de mise en page. Il évitera notamment les tabulations, les espaces multiples, les sauts de pages et les lignes vides. Il prendra par contre soin de bien distinguer les différents niveaux des titres et de fournir la table des matières (ouvrage).

N'oubliez pas de “nettoyer” votre texte avant de l'envoyer au directeur de la collection : grâce à l'outil *rechercher / remplacer* de votre traitement de texte, repérez puis supprimez les doubles espaces, vérifiez les erreurs de ponctuation, les éventuelles répétitions, etc.

### Police des textes français et alphabets latins

L'auteur utilisera une police Unicode et évitera les panachages de polices.

- Texte principal : police **Times New Roman** 12 points / interligne 1.5
- Citation de + de 3 lignes : retour à la ligne et **Times New Roman** 11 points / interligne 1.5
- Notes de bas de page : police **Times New Roman** 10 points / interligne 1.0

### Police des textes en arabe

- Texte principal : police **Times New Roman** 16 points / interligne 1.5
- Notes de bas de page : police **Times New Roman** 14 points / interligne 1.0

### Police pour les autres alphabets

- Citations ponctuelles en grec, hébreu, syriaque, copte : **Times New Roman**, 12 points. Interligne 1.5.
- Notes de bas de page : même police que le texte, 10 points / interligne 1.0
- Pour le grec, l'auteur peut employer la police **Ifao grec unicode** qui peut être téléchargée à l'adresse suivante : <http://www.ifao.egnet.net/publications/outils/polices>
- Pour le syriaque : une des polices **Meltho** ou **Bet Mardutho Syriac Font** qui peut être téléchargée à l'adresse suivante : <http://www.bethmardutho.org/index.php/download/fonts.html>

# Règles typographiques

## GENERALITES

### Règles typographiques

**Pour les textes en langue française**, les règles typographiques des publications l'Ifpo sont globalement celles en usage à l'Imprimerie nationale (*Lexique des règles typographiques en usage à l'Imprimerie Nationale*). L'auteur prendra notamment soin de respecter les quelques règles énumérées ci-après.

### Majuscules accentuées

**Les majuscules** doivent être accentuées comme si elles étaient composées en bas de casse. On écrira ainsi Âgé, Égypte ou Ève. Quand une phrase débute par la préposition « à », elle doit être accentuée. Exemple : « À l'instar de... ». Le « ç » sera aussi marqué en majuscules : « Ça ».

### Espaces insécables

Elles sont indispensables après le guillemet ouvrant («) et avant le guillemet fermant (»); avant deux points (:); avant un point-virgule (;); après (p. ) pour page (ex : p. 12); avant les appels de note et avant l'abréviation d'une unité de mesure (ex : 5 g ; 300 m). Ne pas hésiter à utiliser les tirets insécables afin de ne pas couper entre deux lignes le *al-* de l'article arabe en transcription ou des expressions françaises du type « c'est-à-dire ».

	Mac	PC
Espace insécable	alt + espace	alt + espace
Tiret insécable	cmd + maj + tiret	Ctrl + 8

## LES CITATIONS ET L'USAGE DES GUILLEMETS

Elles sont placées entre **guillemets français** «...». Les guillemets imposent que l'on respecte le texte. Si l'on souhaite l'écourter, il convient alors de remplacer la portion de texte manquante par des points de suspension encadrés de crochets [...]. **Le point final** est placé à l'intérieur des guillemets lorsque la citation forme une phrase complète débutant par une majuscule et introduite par deux-points. Le point final est placé à après les guillemets lorsque la citation n'est qu'un segment de phrase fondu dans le texte. N'oubliez pas les espaces insécables.

### Autres usages des guillemets

Les mots ou expressions employés en français dans un sens ou un contexte particuliers / inhabituels doivent être mis entre **guillemets français et non anglais**. Il en va de même des mots étrangers ou argotiques.

Dans le cadre d'une **traduction**, on évitera de mettre le terme traduit entre parenthèses avec des guillemets. La simple parenthèse suffit : *ḥarīr* (soie).

## Citation dans la citation

Dans le cas d'une citation dans la citation (ou citation double), les guillemets anglais (" ") sont alors utilisés.

Exemples
<i>Phrase complète.</i> « Quand je regarde l'Histoire, j'y vois des heures de liberté et des siècles de servitude. »
<i>Phrase complète.</i> Federico Gracia Lorca a dit : « Rien n'est plus vivant qu'un souvenir. »
<i>Segment de phrase.</i> Raymond Queneau écrivait de l'histoire qu'elle est « la science du malheur des hommes ».
<i>Mot employé en contexte particulier.</i> Elle a eu le « plaisir » de se voir assigner cette corvée...
<i>Expression employée en contexte particulier.</i> Ce qu'on appelle « nouvelle critique » ne date pas d'aujourd'hui
<i>Mots étrangers ou argotiques.</i> Après une séance de yoga, je me sens tellement « cool ».
<i>Explication, éclaircissement.</i> <i>Ibidem</i> est un mot latin qui signifie « à la même place ».
<i>Citation dans une citation.</i> « L'Assemblée propose de modifier l'article 8 : "Le conseil se compose au maximum de neuf membres." »

## Les citations longues

Si une citation excède trois lignes, il convient de l'individualiser en créant un paragraphe distinct **placé légèrement en retrait** et en employant une **taille de police inférieure d'un point** à celle du texte. Dans ce cas, il est inutile de mettre des guillemets au début et à la fin de la citation. L'appel de note se fera si possible avant la citation.

## LES CHIFFRES ET LES NOMBRES

L'emploi des lettres et des chiffres pour noter les nombres varie selon le type d'ouvrages et, dans un même ouvrage, selon le contexte. L'auteur s'en tiendra aux règles suivantes.

### Les chiffres arabes (cardinaux)

Ils sont utilisés pour les nombres constituant des données quantifiées ; les dates (sauf les mois), les heures, minutes et secondes, les âges ; les notes, appels de notes, colonnes, paragraphes, pages, vers, versets ; les pourcentages (35 %). Pour des données quantifiées, on veillera à laisser des espaces insécables entre les millions et les centaines de milliers puis entre celles-ci et les milliers (1 200 ; 1 250 000 ; 65 780 452). Pour les dates, les chiffres ne sont pas séparés par des espaces (2017, 1914, etc.) ainsi que les nombres ayant une fonction de numérotage (numéros de pages, d'articles de lois, codes, etc.). Pour les nombres décimaux, ne pas mettre d'espace avant et après la virgule (123,25). Éviter l'emploi abusif de zéros (4 millions plutôt que 4 000 000).

### Les chiffres romains (cardinaux et ordinaux)

Ils sont employés **en grandes capitales** pour les divisions principales d'un ouvrage (annexes, parties, tomes, volumes, fascicules, planches, illustrations, etc.) ; les numéros dynastiques appliqués à un nom propre de personne (Louis XIV, 'Abd al-Raḥmān II) ; les régimes politiques (V<sup>e</sup> République) et les dynasties (la XX<sup>e</sup> dynastie). **Les chiffres romains sont en petites capitales** pour les siècles (XVII<sup>e</sup> siècle) et les divisions secondaires d'un ouvrage (chapitres, strophes, pages de préface, d'avant-propos, d'introduction).

## Les chiffres écrits en toutes lettres (cardinaux)

Les nombres qui désignent la quantité, la durée, la distance, etc. doivent être écrits en toutes lettres. Ainsi, les nombres employés comme substantifs (les trois quarts), les nombres rencontrés isolément indiquant des quantités simples.

<i>Exemples</i>
Il frappa quatre ou cinq fois à la porte
Il a parcouru cinq cents kilomètres
La rencontre dura deux heures et demie
Elle compta dans le ciel quatre-vingt-dix-neuf perdrix
Les années trente ; les années quatre-vingt-dix

## Les nombres ordinaux

Lorsqu'ils sont notés en chiffres, ils sont suivis de « er » en exposant pour « premier » (1<sup>er</sup>, I<sup>er</sup>, I<sup>er</sup>) et d'un « e » en exposant, seul, dans tous les autres cas (2<sup>e</sup>, III<sup>e</sup>, XXI<sup>e</sup>). L'ordinal « premier » est écrit en toutes lettres sauf pour les dates et l'ordre dynastique.

<i>Exemples</i>		
premier	1 <sup>er</sup>	I <sup>er</sup>
première	1 <sup>re</sup>	I <sup>re</sup>
deuxième	2 <sup>e</sup>	II <sup>e</sup>
troisième	3 <sup>e</sup>	III <sup>e</sup>
Chapitre premier		
Le 1 <sup>er</sup> mai, Mu'āwiya I <sup>er</sup>		

## LES DATES

### Les noms des mois et jours de la semaine

Ils ne prennent pas de majuscules en français. Lorsqu'il s'agit d'un mois des calendriers en usage dans le monde arabe (hégirien, syriaque, copte, etc.), de la même manière, les noms de mois **ne prennent pas de majuscules et ne sont pas mis en italique**. Exemples : le mois de janvier 2017 ; il est mort en muḥarram 879, le mois de dū l-ḥiġġa. On différenciera « le mois de ramaḍān » du nom « Ramadan » (la période de jeûne).

### Les dates hégiriennes

Elles doivent être accompagnées de leur équivalent dans le calendrier grégorien, sans jamais être suivies d'un H. (ou h.) pour « de l'Hégire » : Ibn Taymiyya (m. 728/1328). Dans tous les cas, la date hégirienne précède la grégorienne. « Hégire » peut prendre une majuscule comme symbolisant un dogme.

## Majuscules ou minuscules ?

### PRENNENT UNE MAJUSCULE...

Les noms qui désignent **Dieu et les personnes sacrées** dans les religions monothéistes : Jésus, le Prophète (Muḥammad), la Vierge, Allah (Allāh), le Saint-Esprit, etc.

Les **urnoms** désignant Dieu, les noms divins utilisés comme substantifs : le Tout-Puissant, le Très-Haut, le Clément, le Miséricordieux, Celui qui pardonne, etc.

Les **peuples, races et collectivités (groupes ethniques)** : les Arabes, les Juifs, les Bédouins, un Oriental, un Noir, les Français, etc.

Le mot **Église** prend la majuscule lorsqu'il désigne une confession du christianisme : l'Église catholique, l'Église grecque orthodoxe ou lorsqu'il s'applique à l'ensemble des fidèles et du clergé : un homme d'Église, l'Église d'Orient.

### PRENNENT UNE MINUSCULE...

Les **titres religieux** : l'imam, le pape, le père, le rabbin, l'évêque, etc.

Les noms qui désignent une **catégorie entière de divinités**, de personnages légendaires ou d'êtres surnaturels : les djinns, les sirènes, les anges, les prophètes, etc.

**Les noms de religions et leurs adeptes** : la chrétienté, l'islam, le judaïsme, le bouddhisme ; les musulmans, les juifs, les catholiques, les druzes, les alaouites, les coptes, etc.

Les **édifices consacrés au culte religieux** : une église, une mosquée, une synagogue sauf quand il s'agit d'un monument précis, célèbre comme l'Église du Saint-Sépulcre, la Mosquée des Omeyyades.

Les **mois du calendrier de l'hégire** : comme les mois du calendrier grégorien, les mois hégiriens ne prennent ni majuscule ni italique. Ex. : « il naquit en dū l-ḥiġġa 275 » ; « il mourut en ša'bān 742 ».

Le mot **islam s'écrit avec minuscule** s'il s'agit de la religion, de la civilisation des musulmans. Ex. : « se convertir à l'islam » ; « les Lieux saints de l'islam ». Mais **Islam prend une majuscule** s'il s'agit de l'ensemble des pays qui pratiquent la religion musulmane, de l'ensemble des peuples islamiques : « les pays de l'Islam », « les peuples de l'Islam ».

### DIEU, ALLAH ET SON PROPHETE : QUELQUES REGLES ET TRADUCTION D'EULOGIES

Les **noms divins** lorsqu'ils sont traduits en français, portent traditionnellement une **majuscule** : *al-Raḥmān*, le Miséricordieux. En ce qui concerne le **prophète Muḥammad** (et non Mahomet), on écrira « le prophète Muḥammad » sans majuscule à prophète puisque le nom de Muḥammad est mentionné ; en revanche, on écrira le **Prophète** avec majuscule

lorsque l'on fait référence à sa personne précisément sans mentionner son nom. Exemple : « le Prophète a dit... » ; « le Prophète se rendit en tel lieu ». L'expression « Envoyé de Dieu » (*rasūl Allāh*) prendra une majuscule.

Il n'est pas nécessaire, selon l'usage du français, de rajouter des majuscules sur tous les pronoms personnels se référant à Dieu.

Dans le cadre des publications arabisantes de l'Ifpo, la mention du nom de Dieu, de celui du prophète Muḥammad, de compagnons ou de savants musulmans **ne devra pas être suivie de formules religieuses, même en abrégé**, sauf si celles-ci sont présentes dans un texte que l'on traduit intégralement. Dans ce cas et si ces formules religieuses se répètent, il conviendra de n'en traduire que quelques-unes (et entre des tirets d'incise demi-cadratin obtenus sur mac par alt + maj + tiret). Exemple : « Moïse – que Dieu le protège ! – ... »

<i>Exemples de traductions de formules</i>	
<b>Dieu</b>	
<i>Allāh ta 'ālā</i>	– Dieu le Très-Haut / Dieu, qu'il soit exalté !
<i>Allāh a 'lam</i>	– Dieu seul le sait !
<i>Subhān Allāh !</i>	– Dieu soit loué / <i>Allāh subhāna-hu wa ta 'ālā</i> – Dieu, qu'il soit loué et exalté !
<b>Basmala</b> : <i>bi-smi Llāh al-Raḥmān al-Raḥīm</i>	– Au nom de Dieu le Bienfaiteur, le Miséricordieux
<b>Ḥamdala</b> : <i>al-ḥamdu li-Llāh !</i>	– Louanges à Dieu !
<b>Ṣahāda</b> : <i>lā ilāha illā Llāh</i>	– Il n'est de dieu que Dieu / il n'y a point de divinité sauf Allāh, etc.
<b>Le prophète Muḥammad</b>	
<b>Taṣliya</b> : <i>ṣallā Llāh 'alay-hi wa-sallam</i>	– Que Dieu le bénisse et le protège !
Pour des prophètes autres que Muḥammad : <i>'alay-hi l-salām</i> – Que Dieu le protège !	
Pour un compagnon du Prophète : <i>raḍiya Llāh 'an-hu</i> – Que Dieu soit satisfait de lui !	

## LES POINTS CARDINAUX

On met la **majuscule** aux points cardinaux qui sont **employés comme noms ou comme adjectifs** et désignent une région, un État ou un territoire : le pôle Nord, la Syrie du Sud, la côte Nord, le Sud-Liban, la rive Ouest, etc. Même règle lorsque le point cardinal est suivi de *de* ou *du* : il voyagea dans le Nord de la Jordanie, dans l'Est de l'Arabie, dans l'Ouest du pays.

On met la **minuscule** aux points cardinaux qui désignent **une position sur la boussole**, une direction, une orientation : le côté ouest du jardin, le versant sud-ouest de la montagne, la tour sud, selon un axe est-ouest, 20 kilomètres au nord d'Amman, etc.

## NOMS DE REGIONS ET DE MERS DU MONDE ARABE

Péninsules, régions	la péninsule Arabique, la péninsule Ibérique, l'Afrique du Nord, le bassin Levantin, la plaine de la Békaa, l'Asie Mineure. Mais on dira « entrer dans les territoires occupés »
Mers, océans, golfes	la mer Méditerranée, la mer Morte, la mer Rouge, la mer Égée, l'océan Atlantique, l'océan Indien, le golfe Arabique, le golfe Persique, le lac de Van



Rivières, <i>wādī</i> , oued	Le cas de <i>wādī</i> : pas de majuscule lorsqu'il s'agit d'un élément de relief (traverser un <i>wādī</i> ) ; la vallée de l'Oronte. Majuscule pour un toponyme : le Wādī 'Araba, le Wādī Sirḥān. La rivière Litānī, le Nahr Ibrāhīm, le lac de Tibériade
Montagnes (chaînes et sommets)	Chaînes : le mont Liban, l'anti-Liban et par extension, le jabal Lubnān, le jabal Druze. Seuls les sommets prennent la majuscule aux deux noms : le Jabal Usays, le Mont Nébo, le Mont Hermon (Jabal al-Šayḥ)
Déserts	le désert Arabique, le désert Libyque
Villes	« aller à La Mecque » (et non Mekke), « Aller au Caire, habiter Le Caire »
Lieux saints	« aller aux Lieux saints », la Kaaba (ou Ka'ba), le Dôme du Rocher, la Mosquée des Omeyyades, la Grande Mosquée de Kairouan, la Terre sainte, le tombeau des Patriarches, le Saint-Sépulcre

## Règles de translittération et transcription

Pour les auteurs soumettant des articles au *Bulletin d'Études Orientales* ou des manuscrits pour les collections PIDF, **il est obligatoire de respecter le système de translittération de l'arabe en caractères latins**. La translittération doit être apposée **avant** de soumettre un article ou un manuscrit.

### SYSTEME DE TRANSLITTERATION

‘	ء	q	ق
b	ب	k	ك
t	ت	l	ل
ṭ	ط	m	م
ġ	ج	n	ن
h	ح	h	ه
ḥ	ح	w	و
d	د	y	ي
ḍ	ذ	ä	آ
r	ر	a	أ
z	ز	u	أ
s	س	i	إ
š	ش	ā	آ
ṣ	ص	ū	أ
ḍ	ض	ī	إ
ṭ	ط	an	ان
ẓ	ظ	un	ان
‘	ع	in	ان
ġ	غ	a (finale) /	ة
f	ف	at (en liaison)	

## REGLES FONDAMENTALES DE TRANSLITTÉRATION

Les mots, expressions ou phrases translittérés doivent être mis en **italique**. Dans le cas d'une expression, d'un paragraphe ou d'un titre d'ouvrage déjà en italique dans la langue d'origine, le terme arabe translittéré sera alors placé en caractères normaux (romaine).

**L'article *al-*** est toujours translittéré avec un tiret - (insécable) qui le lie au mot qu'il détermine, que la première lettre du mot soit "solaire" ou "lunaire".

L'article peut également être abrégé en *-l-* et lorsqu'il est précédé de particules (coordinations ou prépositions) comme *wa-* / *fa-* / *bi-* / *li-* ou de l'interrogatif / vocatif ' *a-* .

Dans la translittération d'une phrase ou d'une proposition, après les particules *fī*, ' *alā*, *ilā*, *amāma*, *ba'da*, etc. il est possible d'abrégé l'article en *-l-* .

Des règles particulières peuvent s'appliquer à la translittération de la poésie ou de l'arabe dialectal.

Exemples
Avec lettres lunaires : <i>al-kitāb</i> / <i>al-mu'ğam</i> / <i>al-bayt</i> // <i>amāma al-bayt</i> <b>ou</b> <i>amāma l-bayt</i>
Avec lettres solaires : <i>al-dars</i> / <i>al-tawra</i> / <i>al-sabīl</i> // <i>ba'da al-dars</i> <b>ou</b> <i>ba'da l-dars</i>
Précédé d'une particule : <i>bi-l-bayt</i> / <i>wa-l-ṭarīq</i> / <i>fa-l-murād</i> / ' <i>a-marīḍ anta</i> ?

**Pronoms suffixes** *-ī*, *-nī*, *-ka*, *-ki*, *-hu*, *-hā*, *-nā*, *-kum*, *-kumā*, *-kunna*, *-hum*, *-humā*, *-hunna* (pronoms personnels et compléments) : ils sont séparés du mot ou du verbe qu'ils suivent par un **tiret insécable**. Cela est également le cas lorsque le pronom suffixe suit une préposition. Dans tous les cas, il est nécessaire de marquer la voyelle de transition [a, u, i] conformément à la fonction grammaticale en arabe (flexion casuelle).

Exemples
Pronoms personnels suffixes : <i>qalbu-hu</i> / <i>ra'īsu-hum</i> / <i>fī qulūbi-him</i> / <i>amāma bayti-hā</i>
Pronoms personnels compléments : <i>ḍarabtu-hum</i> / <i>ra'aynā-kum</i> / <i>aqra'u-hā</i> / <i>ra'ā-nī</i>
Suffixes après préposition : <i>ba'da-hu</i> / <i>qabla-kum</i> / <i>fawqa-nā</i> / <i>amām-ī</i> / <i>naḥwa-hu</i> / <i>fī-hi</i>

Dans certaines études linguistiques (ou religieuses), en cas de vocalisation totale d'un énoncé transcrit, les voyelles casuelles devront être mises en exposant : « *maṭal<sup>u</sup>-hum ka-maṭal<sup>i</sup> -llaḍī -stawqada nār<sup>an</sup>* [...] » (Cor. 2, 17).

**Marquage du *hamza*** : le caractère *hamza* sera translittéré systématiquement lorsqu'il se trouve en position médiane et finale d'un mot (*sa'ala*, *bi'r*, *ra'īs* / *samā'*, *zarqā'*, *imlā'*, etc.). Il ne sera pas marqué en début de mot (*adrus*, *ustād*, *islām*, etc.), sauf dans des cas très particuliers, souvent dans des études de linguistique arabe nécessitant la distinction de formes grammaticales : « la forme grammaticale ' *af'ala* ; le nom d'action ' *if'āl*, la racine ' *KL*, etc. ».

**Notation des racines** : les racines arabes seront systématiquement en majuscule et en italique. « ce verbe est sur la racine *DHB* ; il provient de la racine ' *HD* ».

**Majuscules dans la translittération** : comme en français, les majuscules seront placées sur les noms translittérés en début de phrase et lorsqu'il s'agit d'un nom propre ou d'un toponyme. Par ailleurs, l'article *al-* ne prendra la majuscule qu'en début de ligne.

<i>Exemples</i>
<i>Sāfara Muḥammad ilā Dimašq.</i>
<i>Qāla al-Ġāhiz...</i>
<i>Al-Qāhira madīna mašhūra... mais : Intaqala min al-Qāhira ilā l-Iskandāriyya</i>

### Translittération et majuscules de termes particuliers :

Dans une phrase en arabe Allah (Dieu) sera translittéré *Allāh*. Dans certaines invocations ou eulogies, il sera translittéré *Llāh* : *bismi Llāh, al-ḥamdu li-Llāh*.

Dans tous les cas, pour les noms de lieux ou de personnes, l'orthographe française, si elle existe, sera employée de préférence : Saladin plutôt que Ṣalāḥ al-Dīn, Palmyre plutôt que Tadmur, etc. L'auteur pourra faire figurer entre parenthèses le nom arabe correspondant en translittération s'il le juge nécessaire : Avicenne (Ibn Sīnā), la ville de Homs (Ḥimṣ). Ces noms propres ne sont jamais en italiques.

Sont rentrés dans l'usage français et ne sont pas en italique (liste non exhaustive) :

<b>Toponymes</b>	harem	malékite
Alep	khan	sourate
Baalbek	médina	sunnite / sunna
Bassora	mihrab	<b>Titre et fonctions</b>
Beyrouth	qibla	cadi
Bosra	<b>Religion</b>	caïd
Damas	charia	calife / califat
Hedjaz	chiite	cheikh
Homs	Coran	chérif
Le Caire	djihad / jihad	émir
Machrek	fatwa	imam / imamat
Maghreb	hadith	mamelouk
Tripoli	hanbalite	mufti
<b>Architecture, ville</b>	hanéfite / hanafite	ouléma
madrassa	hourri	vizir
minbar	islam	
souk	jinn / djinn	<b>etc.</b>

Même chose pour quelques savants arabes connus sous des noms anciennement occidentalisés : Avempace (Ibn Bāḡa), Averroès (Ibn Rušd), Avenzoar (Ibn Zuhr), Avicenne (Ibn Sīnā), Alhazen (Ibn al-Hayṭam), etc.

## Références dans le texte courant

### REFERENCES DIRECTEMENT DANS LE TEXTE COURANT

Dans le texte de l'article ou de l'ouvrage, si l'on désire renvoyer le lecteur vers une référence bibliographique générale, sans entrer dans le détail de la pagination, deux possibilités :

- Si la référence est placée entre parenthèses, le nom de l'auteur est en PETITES CAPITALES, suivi directement de la date : (BONNERIC 2012)

- Si la référence est placée dans une phrase, le nom de l'auteur est en lettres minuscules avec la majuscule initiale. Seule la date est mise entre parenthèses : « [...] comme le dit Bonnéric (2012) ». Il est possible de rajouter l'initiale du prénom « comme le dit J. Bonnéric (2012) ».

Dans tous les cas, on veillera à ce que le système de références soit homogénéisé et que toutes les références citées dans le texte apparaissent bien dans la bibliographie finale.

#### Exemples

« [...] alors que sur la base de calculs faits dans les années 1920 (CROCKER et HENDERSON 1927), les chercheurs estimaient que [...] »

« [...] À la suite de G. Bohas et A. Sagher (2012), B. Paoli motive l'importance de [...] »

### CITATION D'UN NOM D'AUTEUR DANS LE TEXTE

Les écrire en lettres minuscules avec la majuscule initiale. D'une manière générale, pour des auteurs d'articles scientifiques, il est préférable de donner le nom de famille précédé de l'initiale du prénom (R. Blachère ; J.-P. Pascual). Lorsqu'un nom d'auteur se répète fréquemment dans un texte, mentionner le prénom entier quand on le cite pour la première fois, puis marquer uniquement l'initiale du prénom lors des autres citations.

Dans le cas de **noms d'origine arabe** d'auteurs d'articles scientifiques, on choisira l'orthographe usuelle du nom sous lequel il a publié (S. Rashid ; T. Tarawneh ; R. Khoury). Dans le cas contraire (un auteur arabe non traduit par exemple), transcrire directement le nom de l'auteur selon les normes (Ḥ. 'Aṭwān ; A. F. al-'Uṣṣ).

Certains auteurs préfèrent citer les noms d'autres chercheurs sans les faire précéder de l'initiale du prénom. On parle alors de « Blachère » ou de « Kouloughli ». Ceci est possible ; toutefois, il convient d'homogénéiser l'ensemble du texte selon cet usage **et de ne pas de mêler les deux systèmes** (avec et sans l'initiale du prénom).

Éviter les titres de civilités et autres : Dr., Pr. Mr, Mme, etc.

#### Exemples

##### Noms d'auteurs précédés de l'initiale du prénom

« comme le rappelait R. Blachère » / « selon C. Gilliot »

##### Noms d'auteurs fréquemment répétés

1<sup>re</sup> citation : Bruno Paoli → autres citations : B. Paoli

##### Noms d'auteurs contemporains d'origine arabe

Orthographe "internationale" si connue ou déjà citée : Kouloughli ; Nasser ; Hilali ; Ragheb, etc.

Transcription en l'absence d'orthographe internationale : al-Qāḍī ; Abū Zuhra ; Ḥasan, etc.

<b>Noms d'auteurs arabes « classiques »</b>
Transcription : Ibn al-Muqaffaʿ ; al-Zamahšarī, al-Ġalāyīnī,
Orthographe "internationale" si l'auteur est entré dans l'usage français : Avicenne, Averroès, etc.

## INITIALES DES PRENOMS

**Les prénoms simples** : une seule lettre pour l'initiale (Thierry sera rendu par T. et non Th. ; Christian par C. et non Ch.).

Un tiret insécable sépare les initiales des **prénoms composés** : Jean-François = J.-F. ; Anne-Claire = A.-C. ; Jean-Baptiste = J.-B. ; etc.

Pour les initiales des **prénoms anglo-saxons** avec *middle initial*, (initiale des second ou troisième prénoms) : Michael C. A. Macdonald = M. C. A. Macdonald ; Keppel A. C. Creswell = K. A. C. Creswell.

Pour les **prénoms théophores arabes** comme ʿAbd Allāh ou ʿAbd al-Raḥmān, ils peuvent être abrégés en initiale unique (A. sans le ʿ par convention) ou par deux initiales : ʿAbd Allāh = A. ou A. A. ; ʿAbd al-Raḥmān = A. ou A. R. ; ʿAbd al-Ḥamīd = A. ou A. H. ; ʿAbd al-Qādir = A ou A. Q., etc.

Attention, les prénoms respectent les usages de la translittération : ʿAbd Allāh (en deux mots) et non ʿAbdallāh / ʿAbd al-Raḥman et non Abdel Rahman ou Abderahman.

## NOMS COMPOSÉS COMMENÇANT PAR UNE PARTICULE

En français, anglais ou allemand, les particules suivantes prennent **une majuscule initiale** et une espace insécable : Le, La, Du / O', Mac, De, Le / Im, Am, Vom.

Exemples : pour les citations dans le texte, J. Du Bellay, C. B. De Mille, I. Im Thurn. Dans la bibliographie, ces noms seront classés par leur particule (Du Bellay, J. ; De Mille, C. B.).

En français et en allemand, les particules suivantes prennent **une minuscule initiale** et une espace insécable : de, d', von, zu, an, auf. Exemples : pour les citations dans le texte, A.-L de Prémare, M. van Berchem. Dans la bibliographie, ces noms seront classés sans particule : Prémare, A.-L. de ; Berchem, M. van).

## Notes de bas de page

Les notes de références viennent le plus souvent à l'appui de citations, d'assertions, de données chiffrées, etc. Si l'on choisit de donner une ou plusieurs références avec le détail de la pagination, éventuellement le titre de la revue ou de l'ouvrage, il est préférable de les mettre en bas de page. Dans le *BEO*, les notes sont toujours placées en bas de page (en non en fin d'article).

## APPEL DE NOTES

L'appel de note dans le texte est toujours en chiffre arabe et la numérotation se fait en continu (1, 2, 3, etc.). Les appels de note sont obligatoirement précédés d'une espace insécable et

toujours situés *avant* la ponctuation (point, virgule, parenthèse) et avant le guillemet dans une citation.

Attention ! **Pas d'appel de note dans un titre, un sous-titre ou un tableau.** Les appels de notes ne sont jamais en gras ni en italique.

<i>Exemples</i>
[...] le gouverneur de leur ville ou de leur province <sup>1</sup> .
[...] un calife peut être un législateur <sup>2</sup> , mais sa législation [...]
« [...] en islamisant les formes et les idées de leur passé. <sup>3</sup> »

## REFERENCES DANS LES NOTES

Dans les notes de bas de page, il faut différencier les sources et les études.

Pour les **sources arabes éditées** (ou autres), les références se composent uniquement du nom de l'auteur en minuscules (sans *Al-*), du titre de l'ouvrage en italique (**dans sa version abrégée**) et de la tomaison / pagination.

<i>Exemples</i>
Nom de l'auteur, <i>titre de l'ouvrage</i> , tomaison, pagination.
Ibn al-Muqaffa', <i>Risāla fī l-ṣaḥāba</i> , p. 42-43.
Ibn 'Aqīl, <i>Šarḥ Ibn 'Aqīl</i> , vol. 3, p. 157.
Mas'ūdī, <i>Murūğ al-dahab</i> , vol. 5, p. 74.
Ṭabarī, <i>Ta'rīḥ</i> , vol. 6, p. 257.

Pour les **études** (dans toutes les langues), les références se composent uniquement du nom de l'auteur en PETITES CAPITALES suivi **sans virgule** de la date de parution et de la tomaison / pagination. Il est possible de renvoyer très généralement à un article ou un ouvrage sans mention d'une pagination particulière.

<i>Exemples</i>
NOM DE L'AUTEUR année, pagination.
SAUVAGET 1967, p. 34.
PINON 2012b et 2013a.
IMBERT 1996, vol. 2, p. 451-52.
HILALI 2017

En note, comme dans le texte, si la référence **est placée dans une phrase**, le nom de l'auteur reste en lettres minuscules avec la majuscule initiale. Seule la date est mise entre parenthèses : « [...] comme le dit Bonnéric (2012) ». Il est possible de rajouter l'initiale du prénom « comme le dit J. Bonnéric (2012) ».

## REFERENCES AU CORAN ET A LA BIBLE DANS LES NOTES OU DANS LE TEXTE

Dans le corps d'un article, la référence au **Coran** se fera en abrégé sous la forme suivante : Cor. 21, 2. En note de bas de page, il est possible d'ajouter entre parenthèses le nom de la sourate : Cor. 2, 255 (*al-Baqara*). Si la référence concerne plusieurs versets ou sourates, on séparera les numéros des versets par des ( ; ). Ex. Cor. 2, 41 ; 3, 18 ; 5, 14.

Pour les citations de la **Bible**, on utilisera le système de notation traditionnel non abrégé : Genèse, 1 ; Jean1, 1-5 ; Matthieu 7, 1-7, etc.

## RENOIS ET REFERENCES DANS LES NOTES

La référence sera placée de préférence immédiatement après le numéro de la note. Pour les renvois à un ouvrage ou à un article en plus de la référence principale, on utilisera également « voir » : voir SAUVAGET 1967, p. 12. On utilise « cf. » uniquement dans son sens de « comparer avec ».

Pour renvoyer à une page précédente ou suivante, on choisira entre « voir ci-dessus » / « voir ci-dessous » ou « voir *supra* » / « voir *infra* » en mentionnant la page ou la note de référence. Pour un ouvrage déjà cité dans l'article ou l'ouvrage, **on évitera l'emploi de *op. cit.*** au profit de la mention des références. Dans le cas de deux références consécutives qui renvoient au même ouvrage, on pourra utiliser *id.* (pour *idem* si la page est la même) ou *ibid.*, p. x (lorsque la page diffère).

## ABREVIATIONS FRANÇAISES ET LATINES LES PLUS COURANTES DANS LES NOTES

Conventions	Sens	ms. / mss	manuscrit(s)
<i>cf.</i>	<i>confer</i> = comparez avec	n.	note
chap.	chapitre	n° / n <sup>os</sup>	numéro(s)
col.	colonne	p.	Page : p. 130 ; p. 24-32 ; p. 145-47. Ne pas mettre pp.
coll.	collection	pl.	planche
Cor.	Coran	r <sup>o</sup>	recto (manuscrits, archives)
dir.	sous la direction de	s.d.	sans date
éd.	édition	s.l.	sans lieu
ed. / eds.	editor(s) en anglais	s.l.n.d	sans lieu ni date
<i>et al.</i>	<i>et alii</i> (plusieurs auteurs)	t.	tome
ex.	exemple	trad.	traduction
fasc.	fascicule	v.	vers / verset
fig.	figure	v <sup>o</sup>	verso (manuscrits, archives)
f <sup>o</sup> / f <sup>os</sup>	folio(s)	voir <i>infra</i>	voir ci-dessous
<i>i. e.</i>	<i>id est</i> = c'est-à-dire	voir <i>supra</i>	voir ci-dessus
<i>ibid.</i>	<i>ibidem</i> = au même endroit	vol.	volume
<i>id.</i>	<i>idem</i> = la même chose		

## Bibliographie finale

**Important :** L'auteur est tenu de se conformer aux règles ci-dessous. Les références complètes de toutes les sources et études citées ou mentionnées, **et elles seules**, doivent figurer dans la bibliographie. Elles seront présentées en police **Times New Roman 11**.

**Le classement de la bibliographie :** les auteurs prendront soin de distinguer les sources et les études (et éventuellement les manuels et dictionnaires).

### LES SOURCES

Il s'agit des sources anciennes en langue arabe (ou autres) éditées ou traduites, manuscrites, mais également des documents d'archives.

**Le nom des auteurs anciens sera écrit en lettre minuscule avec majuscule initiale.** Pour les auteurs dont le nom débute par l'article arabe « *al-* », on placera le nom d'usage de l'auteur suivi par l'article avec son tiret, placé entre parenthèses (al-). Pour le **prénom des auteurs arabes classiques**, on se contentera au plus de 2 éléments : *ism* et *kunya* par exemple ou *ism* et un *nasab*. Ex. Kindī (al-), Abū Yusuf Ya'qūb.

Par ailleurs, **ibn** quand il sépare deux noms (*ism* et *nasab* par exemple) sera systématiquement marqué **b**. Quand **Ibn** fait partie du nom d'usage d'un auteur arabe (Ibn Ḥawqal, Ibn Ḡinnī, Ibn al-Aṭīr, etc.), il sera conservé comme tel et le classement alphabétique de son nom se fera sous « Ibn ».

### Source éditée ou traduite

Nom d'usage [minuscules], prénom réduit à 2 éléments [minuscules], *Titre de l'ouvrage* [italique], éd. et/ou trad. Prénom de l'éditeur [minuscules] NOM de l'éditeur [petites majuscules], Ville, Maison d'édition (Collection, sous-collection, n°), date [ou s. d.], nombre de vol.

#### Exemples

Ibn 'Aqīl, Bahā' al-Dīn 'Abd Allāh, *Šarḥ Ibn 'Aqīl 'alā Alfīyyat Ibn Mālik*, éd. Ṭaha Muḥammad AL-ZAYNI, Le Caire, Maṭba'at 'Īsā al-Bābī al-Ḥalabī wa-šurakā', 1966-1967, 4 vol.

Ibn Mākūlā, 'Alī b. Hibat Llāh, *Kitāb al-ikmāl fī l-mu'talif wa-l-muḥtalif min asmā' al-riḡāl*, Beyrouth, Dār al-kutub al-'ilmiyya, 1411 h., 7 volumes.

Ḍahabī (al-), Muḥammad b. Aḥmad, *Ta'rīḥ al-islām*, éd. 'Umar 'ABD AL-SALAM TADMURI, Beyrouth, Dār al-kitāb al-'arabī, 1987, 52 volumes.

Maqrīzī (al-), Aḥmad b. 'Alī, *al-Mawā'iz wa-l-i'tibār bi-dīkr al-ḥiṭaṭ wa-l-ātār*, éd. Ayman FU'AD SAYYID, Londres, Mu'assasat al-furqān li-l-turāt al-islāmī, 2002, 4 volumes.

Strabon, *Géographie*, I, 2<sup>e</sup> partie, Livre II, éd. Germaine AUJAC, Paris, Les Belles Lettres, 1969 (Collection des universités de France 95).



## Manuscrit

Nom d'usage [minuscules], prénom réduit à 2 éléments [minuscules], *Titre de l'ouvrage* [italique], Ville, Bibliothèque, cote.

### Exemples

Ġāhiz (al-), 'Amr b. Baḥr, *Kitāb al-ḥayawān*, Milan, Biblioteca Ambrosiana, ms. arab. B 54.

*Tārīḥ-i ḥānadān-i tīmūriyya*, Patna, Khuda Baksh Oriental Public Library, Pers. 551.

## Documents d'archive

Nom du centre d'archives et sa localisation, Intitulé du fonds, Numéro d'inventaire ou titre de série, Numéro(s) de carton(s) ou de volume(s). [Tout en minuscules]

### Exemples

Centre des archives diplomatiques de Nantes (CADN), Archives des Protectorats et mandats, Fonds Beyrouth, Mandat Syrie-Liban, Inventaires 2 et 9 (Sûreté générale), 5 (cabinet politique), 11 (documentation spéciale), 19 (services spéciaux), 20 (cabinet juridique).

Archives diplomatiques du ministère des Affaires étrangères (MAE), Paris, Série E (Syrie-Liban 1922-1929), cartons 410 à 417.

Service historique de la Défense (SHD), Fort de Vincennes, Fonds Syrie-Liban, Série 4H, cartons 58 à 69.

Pour les archives, en notes de bas de page, les indications de centre et de fonds seront abrégées tandis que les indications spécifiques au document cité seront détaillées (numéro de folio, nature du document avec date, destinataire et auteur), sauf si une ou toutes ces précisions sont contenues dans le texte.

### Exemples

CADN, inv. 5, carton 592, Capitaine Gennardi, note 224 sur les questions relatives au statut personnel, 24 mai 1934.

MAE, E 412, vol. 482, f. 219-220, dép. Damas, 9/XII/1932, Helleu.

SHD, 4H58, SR, rapport hebdomadaire 11, 18/12/1919, Zone Ouest-Golan.

## LES ETUDES

### Ouvrages (monographies)

NOM [petites capitales] Prénom de l'auteur [minuscules], date, *Titre de l'ouvrage* [italique], Ville, Maison d'édition (Collection, sous-collection, n°), nombre de vol. (si plusieurs volumes).

### Exemples

SAWAYA Ziad, 2009, *Histoire de Bérytos et d'Héliopolis d'après leurs monnaies*, Beyrouth, Presses de l'Ifpo (Bibliothèque archéologique et historique 185).

TILLIER Mathieu, 2009, *Les cadis d'Iraq et l'État abbasside (132/750-334/945)*, Damas, Presses de l'Ifpo (Publications de l'Institut français de Damas 235).

MUNAĞĠID (AL-), Šalāḥ al-Dīn, 1964, *al-Mu'arriḥūn al-dimašqiyyūn fī al-'ahd al-'uṭmānī wa āṭāru-hum al-maḥṭūṭa*, Beyrouth, Dār al-Kutub al-Ġadīd.

### Article ou chapitre dans un ouvrage collectif (mélanges, actes de colloque, encyclopédie)

NOM [petites capitales] Prénom [minuscules], date, « Titre de l'article [italique] », in [pas italique] Prénom NOM [petites capitales] de l'éditeur (dir. / éd.), *Titre de l'ouvrage*, Ville, Maison d'édition (Collection, sous collection n°), pagination

### Exemples

GIMARET Daniel, 2006, « Un chapitre inédit de la *Taḍkira* d'Ibn Mattaway sur les illusions d'optique et autres singularités de la vision oculaire », in James E. MONTGOMERY (dir.), *Arabic Theology, Arabic Philosophy, Essays in Celebration of Richard M. Frank*, Louvain, Peeters (Collection Orientalia Lovaniensia Analecta), p. 281-298.

LA SPISA Paolo, 2012, « Perspectives ecdotiques pour textes en moyen arabe », in Liesbeth ZACK & Arie SCHIPPERS (éd.), *Middle Arabic and Mixed Arabic: Diachrony and Synchrony*, Leyde, Brill, p. 187-208.

### Article publié dans une revue

En règle générale, **les sigles des revues devront être développés**. On notera par exemple : *Revue des études islamiques* et non *REI*.

NOM [petites capitales] Prénom [minuscules], date, « Titre de l'article », *Nom de la revue* [italique] numéro/fascicule, *Titre du volume thématique*, pages.

### Exemples

BENVENISTE Émile, 1932, « Le mémorial de Zarēr », *Journal asiatique* 220, p. 245-293.

LAOUST Henri, 1960, « Le hanbalisme sous les Mamlouks bahrides », *Revue des études islamiques* 28, p. 1-71.

HIRSCHLER Konrad, 2014, « The Jerusalem Conquest of 492/1099 in the Medieval Arabic Historiography of the Crusades: From Regional Plurality to Islamic Narrative », *Crusades* 3, p. 37-76.

Ces mêmes règles s'appliquent à la **bibliographie et aux références en langue arabe**. L'écriture arabe n'utilisant ni les majuscules ni les petites capitales et l'emploi de l'italique étant inesthétique, les références écrites en arabe (dans un article composé dans cette langue) seront données avec les caractères arabes sans aucune distinction autre que les signes de ponctuation et notamment les guillemets.

<i>Exemples</i>
أخفش الأوسط (الـ)، أبو الحسن سعيد، كتاب القوافي ، تحقيق عزة حسن ، دمشق، وزارة الثقافة ، ١٩٧٠.
فريجات، عادل، ١٩٩٤، الشعراء الجاهليون الأوائل، بيروت، دار المشرق
شحيد، جمال وغوتية، إيريك (تنسيق)، ٢٠٠٦، النقد الأدبي في المشرق العربي، دمشق، المعهد الفرنسي للشرق الأدنى (منشورات المعهد الفرنسي في دمشق ٢٢٧).
جهد، كاظم، ٢٠٠٦، « في تلاقات النقد الأدبي، دريدا أنموذجا »، في شحيد، جمال وغوتية، إيريك (تنسيق)، النقد الأدبي في المشرق العربي، دمشق، المعهد الفرنسي للشرق الأدنى (منشورات المعهد الفرنسي في دمشق ٢٢٧)، ص ١٩٧-٢١٢.
صحراوي، مسعود، ٢٠٠٤، « الأفعال الكلامية عند الأصوليين »، مجلة الدراسات اللغوية ٦/٢، ص ١٩٤-٢٤٢.

## Classement des publications

Si la bibliographie comporte **plusieurs titres d'un même auteur** publiés la même année, l'auteur les différenciera par des lettres minuscules (a, b, c) à la suite de la date. Ex. :

LAOUST Henri, 1939a, *Essai sur les doctrines sociales et politiques de Taqī d-dīn Aḥmad b. Taimīya*, Le Caire, Institut français d'archéologie orientale.

LAOUST Henri, 1939b, *Contribution à une étude de la méthodologie canonique de Taqī-d-Dīn Aḥmad b. Taimīya*, Le Caire, Institut français d'archéologie orientale.

**Ordre chronologique des publications** : les ouvrages et articles d'un même auteur doivent être ordonnés **du plus ancien au plus récent**.

**Le classement des ouvrages ou articles d'auteurs arabes en alphabet de transcription** suit l'ordre alphabétique français et ne tient pas compte ni de l'article défini *al-*, ni des diacritiques : [t, ṭ et ṭ̣] ne sont pas distingués (tous sont classés à la lettre t) ; de même pour [d, ḍ et ḍ̣] ; [ğ et ğ̣] ; [h, ḥ et ḥ̣] ; [s, š et ṣ̣] ; [z et ḏ]. Enfin, le 'ayn n'est pas pris en compte.

## Références électroniques

Le format des références électroniques doit au maximum se rapprocher de celui des sources papier ; on y ajoute systématiquement la mention [En ligne], l'adresse URL du site et la date de consultation sous la forme (consulté le jj/mm/aaaa) ainsi que le DOI (*Digital Object Identifier*) en plus des informations bibliographiques usuelles. Si la date de la dernière mise à jour est connue, il faut la mentionner. Si les URL sont trop longues, il est possible de ne

conserver que le nom du site à condition de pouvoir y retrouver la publication *via* le moteur de recherche interne du site.

En note de bas de page et dans le corps du texte, la mention des références électroniques sera identique à celle des références traditionnelles non-électroniques. Par exemple, on aura « comme le dit M. Eychenne [...] (EYCHENNE 2013) », « voir EYCHENNE 2013, p. 45 ».

Dans la **bibliographie finale**, les références suivront les règles suivantes en fonction de leur nature et de leur provenance :

## PUBLICATIONS DISPONIBLES EN LIGNE

### Ouvrage

NOM Prénom, date, <i>Titre de l'ouvrage</i> , Lieu, Éditeur, année, [En ligne] <u>url</u> (consulté le jj/mm/aaaa).
---

EYCHENNE Mathieu, 2013, *Liens personnels, clientélisme et réseaux de pouvoir dans le sultanat mamelouk (milieu XIII<sup>e</sup>-fin XIV<sup>e</sup> siècle)*, Beyrouth, Damas, PIFD 278, 2013, [En ligne] <http://books.openedition.org/ifpo/3958> (consulté le jj/mm/aaaa).

CHIFFOLEAU Sylvia et MADÉUF Anna (dir.), 2005, *Les pèlerinages au Maghreb et au Moyen-Orient*, Beyrouth, Presses de l'Ifpo, [En ligne] <http://ifpo.revues.org/978> (consulté le jj/mm/aaaa).

### Article de revue

NOM Prénom, date, « Titre de l'article », <i>Revue</i> , numéro, volume, année, p. x-y, [En ligne] <u>url</u> (consulté le jj/mm/aaaa).
---

DESREUMAUX Alain, 2011, « Un lectionnaire nestorien des évangiles selon l'ordo de Mossoul, écrit en juin 1706 », *Bulletin d'études orientales* 60, 2011, p. 289-313 [En ligne] <http://beo.revues.org/544> (consulté le jj/mm/aaaa).

### Articles de blogs de recherche (Carnets de l'Ifpo) ou directement publiés en ligne

NOM Prénom, date, « Titre de l'article », <i>Nom du blog</i> (url), date de publication, [En ligne] <u>url</u> (consulté le jj/mm/aaaa).
--

PAOLI Bruno, 2012, « Jean Gaulmier le Syrien », *Les Carnets de l'Ifpo. La recherche en train de se faire à l'Institut français du Proche-Orient* (Hypotheses.org), 24 avril 2012, [En ligne] <http://ifpo.hypotheses.org/3334> (consulté le jj/mm/aaaa).

## Chapitre d'ouvrage

NOM Prénom, date, « Titre de l'article », in Prénom NOM (dir.), *Titre de l'ouvrage*, Éditeur, Lieu, année, p. x-y, [En ligne] [url](#) (consulté le jj/mm/aaaa).

AUBIN BOLTANSKI Emma, 2005, « Le *mawsim* de Nabî Mûsâ : processions, espace en miettes et mémoire blessée. Territoires palestiniens (1998-2000) », in Sylvia CHIFFOLEAU et Anna MADŒUF (dir.), *Les pèlerinages au Maghreb et au Moyen-Orient*, Beyrouth, Presses de l'Ifpo, 2005, p. 59-80, [En ligne] <http://ifpo.revues.org/1193> (consulté le jj/mm/aaaa).

## Thèse et HDR inédites

NOM Prénom, année, *Titre de la thèse* (Thèse de Doctorat, dir. Prénom NOM, université), soutenue le jj/mm/aaaa, [En ligne] [url](#) (consulté le jj/mm/aaaa).

NOM Prénom, année, *Titre de la HDR* (Habilitation à diriger des recherches, université), soutenue le jj/mm/aaaa, [En ligne] [url](#) (consulté le jj/mm/aaaa).

PINON Catherine, 2012, *La Nébuleuse de kân* (Thèse de Doctorat, dir. Pierre LARCHER, Aix-Marseille Université), soutenue le 01/12/2012, [En ligne] <http://www.theses.fr/2012AIXM3078> (consulté le jj/mm/aaaa).

MILLER Catherine, 2005, *Question de langue, question d'identité. Pour une sociolinguistique du monde arabophone* (Habilitation à diriger des recherches, Aix-Marseille Université), soutenue en 2005, [En ligne] <https://tel.archives-ouvertes.fr/tel-00150391/fr/> (consulté le jj/mm/aaaa).

## Encyclopédie de l'Islam en ligne

NOM Prénom, « Titre de l'article », *EP<sup>2</sup>* ou *EP<sup>3</sup>* [Brill Online Reference Works].

SEZGIN Ursula, « al-Madā'inī », *EP<sup>2</sup>* [Brill Online Reference Works].

MACDONALD Duncan Black, « Budūh », *EP<sup>2</sup>* [Brill Online Reference Works].

WINTER Stefan, « Fakhr al-Dīn Ma'n », *EP<sup>3</sup>* [Brill Online Reference Works].

## Article d'encyclopédie en ligne

NOM Prénom, « Titre de l'article », *Nom de l'encyclopédie*, publié le jj/mm/aaaa, [En ligne] [url](#) (consulté le jj/mm/aaaa).

BOISSIERE Thierry, « Anthropologie urbaine », *Encyclopædia Universalis*, [En ligne] <http://www.universalis.fr/encyclopedie/anthropologie-urbaine/> (consulté le jj/mm/aaaa).

ZAKHARIA Katia, 2014, « *Adab fī l-taqāfa l-'arabiyya l-klāsikiyya* », *Mawsū'at al-naz'a al-mutawassiṭiyya*, publication dirigée par H. Touati, CNRS, Investissement d'avenir, Labex RESMED, [En ligne] <http://www.encyclopedie-humanisme.com/?أدب> (consulté le 21/03/2018)

## Article dans Wikipedia

COLLECTIF, « Titre de la notice », *Wikipedia*, dernière mise à jour le jj/mm/aaaa, [En ligne] url (consulté le jj/mm/aaaa).

COLLECTIF, « Arabe », *Wikipedia*, dernière mise à jour le 15/03/2018, [En ligne] <https://fr.wikipedia.org/wiki/Arabe> (consulté le jj/mm/aaaa).

## Article de presse

NOM Prénom du journaliste, année, « Titre de l'article », *Journal/Revue*, date de la publication en ligne [En ligne] url (consulté le jj/mm/aaaa).

DUQUESNE Pierre, 2014, « L'arabe, langue oubliée par l'éducation nationale », *L'Humanité.fr*, 23 juin 2014, [En ligne] <https://humanite.fr/larabe-langue-oubliee-par-leducation-nationale-545288> (consulté le jj/mm/aaaa).

## RESSOURCES EN LIGNE

### Site Web institutionnel ou privé

NOM DU SITE, *Titre de la page d'accueil*, dernière mise à jour le jj/mm/aaaa (si elle est connue), [En ligne] url (consulté le jj/mm/aaaa).

POLE IMAGE, SON, RECHERCHE EN SCIENCES-HUMAINES, *Imageson.org* [En ligne] <http://www.imageson.org> (consulté le 13/10/2009).

FARIQ AL-ŞAHRA', *The desert team website*, [En ligne] <http://alsahra.org/> (consulté le 13/10/2009).

### Ressources électroniques

AUTEUR (Organisme ou personne physique), « Titre de la ressource », dernière mise à jour le jj/mm/aaaa (si elle est connue), [En ligne] url (consulté le jj/mm/aaaa).

BIBLIOTHEQUE NATIONALE DE FRANCE, « Guide de recherche en bibliothèque » [En ligne] <http://grebib.bnf.fr/> (consulté le 13/10/2009).

### Corpus et outils d'exploration de corpus en ligne

NOM DU CORPUS/DE L'OUTIL, dernière mise à jour le jj/mm/aaaa (si elle est connue), [En ligne] url (consulté le jj/mm/aaaa).

ARABICORPUS, [En ligne] <http://arabicorpus.byu.edu/> (consulté le jj/mm/aaaa).

KAWAKIB, [En ligne] <http://mail.ifao.egnet.net:8080/kawakib/> (consulté le jj/mm/aaaa).

JSONPARSER, [En ligne] <http://json.parser.online.fr/> (consulté le jj/mm/aaaa).

## Catalogue de bibliothèque

AUTEUR, <i>Titre du catalogue</i> , dernière mise à jour le jj/mm/aaaa (si elle est connue), [En ligne] url (consulté le jj/mm/aaaa).
---

BIBLIOTHEQUE NATIONALE DE FRANCE, *Catalogue BN-OPALE PLUS*, [En ligne], <http://catalogue.bnf.fr/> (consulté le 13/10/2007).

## DOCUMENTS EN LIGNE (VIDEOS DE CONFERENCES, DIAPORAMAS, PDF, ETC.)

NOM Prénom, date (de la publication en ligne, si mentionnée), « Titre du document », <i>type de document (conférence, diaporama)</i> , nb de pages, [En ligne] url (consulté le jj/mm/aaaa).
--

PINON Catherine, 2018, « Les normes grammaticales et l'enseignement de la grammaire », *conférence* [En ligne] <http://cle.ens-lyon.fr/arabe/langue/didactique/les-normes-grammaticales-et-lenseignement-de-la-grammaire> (consulté le 21/03/2018).

ZAKHARIA Katia, 2010, « Le patrimoine littéraire oral et les paradoxes de sa conservation écrite. L'exemple de la littérature arabe populaire », *Patrimoine institutionnel et patrimoine populaire. L'accession au statut patrimonial en Méditerranée orientale*. Rencontres scientifiques en ligne de la Maison de l'Orient et de la Méditerranée, Lyon, *PDF d'intervention*, 18 p. [En ligne] <http://docplayer.fr/22228613-Katia-zakharia-universite-lumiere-lyon-2-gremmo-fr-3412-du-cnrs.html> (consulté le 21/03/2018).

## Illustrations

L'auteur doit s'assurer que le service des Presses de l'Ifpo possède les versions des logiciels qu'il a utilisés pour créer ses illustrations. Pour les dessins, *Adobe Illustrator* sera utilisé de préférence (plutôt que *Canvas*) ; pour les photos, *Adobe Photoshop* ; pour les tableaux, *Excel*, *Word* ou *Open Office*, plutôt que d'autres.

Dans tous les cas, l'auteur doit fournir **une table des illustrations** et clairement distinguer les illustrations qui seront placées dans le texte de celles qui seront hors texte, en indiquant précisément leur emplacement.

Toutes les illustrations doivent avoir un titre et/ou une légende claire et être numérotées en continu. Selon les collections, cette numérotation peut être présentée en chiffres romains, petites capitales, ou en chiffres arabes italiques. Si les chiffres sont suivis de lettres, celles-ci sont en minuscules (*1a* ou *1a*). Pour les illustrations qui n'ont pas été réalisées par lui, l'auteur

doit impérativement **mentionner dans la légende leur auteur et la source dont elles sont tirées.**

Les documents fournis par l'auteur doivent avoir la **netteté exigée** par l'imprimeur :

- Les documents scannés doivent avoir une résolution minimale de **300 dpi** et de préférence être envoyés **au format tif**. Pour la mise en ligne, préférer des documents au format **jpeg** avec une résolution entre 150 et 200 dpi.
- Pour les cartes et dessins au trait réalisés à l'aide de logiciels comme *Adobe Illustrator*, l'épaisseur des traits ne doit pas être inférieure à 0,25 pt. Par ailleurs, le scannage des dessins au trait doit s'effectuer en **1000 dpi-bitmap**.

Les auteurs souhaitant visualiser les résultats, à l'impression, des différentes épaisseurs de traits et des trames générées par le logiciel *Adobe Illustrator* sont invités à se référer à la charte graphique réalisée par J.-P. Thalmann et qui se trouve à la dernière page de l'ouvrage *Tell Arqa I*, vol. 2, 2006 (BAH 177).

## Index

Si l'ouvrage doit comporter un ou plusieurs index, la liste des entrées doit être fournie par l'auteur lors de la remise de son manuscrit. L'auteur complète ces index sur le dernier jeu d'épreuves.

Dans le cas d'un ouvrage collectif comportant plusieurs langues, l'entrée de référence de l'index sera celle du mot français ou « à la française » (ex : si la ville de Damas est évoquée plusieurs fois dans l'ouvrage, à la fois en français et en anglais, l'entrée principale sera « Damas », et on trouvera ensuite : « Damascus : voir Damas »).

Dans le cas où l'une des langues de l'ouvrage est l'arabe, les noms et termes arabes feront l'objet d'un ou de plusieurs index séparés.

Comme dans le cas de la bibliographie, les noms et termes arabes **en alphabet de transcription** seront classés suivant l'ordre alphabétique français sans tenir compte ni de l'article défini *al-*, ni des diacritiques : [t, t et t] ne sont pas distingués (tous sont classés à la lettre t) ; de même pour [d, d et d] ; [ğ et ğ] ; [h, h et h] ; [s, ş et ş] ; [z et z]. Enfin, le '*ayn*' n'est pas pris en compte.



## Article en langue anglaise

**Pour les textes en langue anglaise**, les règles typographiques des publications de l'Ifpo sont les règles ordinairement en usage chez les éditeurs anglo-saxons (voir, par exemple, le *New Hart's Rules. The Handbook of Style for Writers and Editors*, Oxford University Press, 2005).

Rappelons les quelques règles suivantes :

**Ponctuation** : les deux points ( : ), les points-virgules ( ; ), le pourcentage (%), les points d'exclamation ( ! ) et d'interrogation ( ? ) **suivent immédiatement le mot qui les précède**, sans aucune espace. Les appels de notes figurent après les signes de ponctuation.

**Guillemets anglais** : ils sont figurés par deux virgules retournées ( “ ) pour ouvrir et par deux apostrophes ( ” ) pour fermer. Dans une phrase entre guillemets, on peut utiliser, pour faire ressortir un mot ou marquer une double citation, une seule virgule retournée ( ‘ ) pour ouvrir et une apostrophe ( ’ ) pour fermer.

**Jours, Mois, Nationalité**, tous les mots des **titres d'ouvrages**, excepté les particules, portent toujours une majuscule.

Dans les **nombres**, une virgule sépare les tranches de trois chiffres et un point sépare les unités des décimales (1 300 000 se note : 1,300,000 ; et 2,5 se note 2.5).

## Article en langue arabe

**Pour les textes en langue arabe**, les règles sont en grande partie les mêmes que pour les textes en langue française, notamment pour ce qui concerne les citations, les guillemets, les citations dans la citation, les espaces insécables, les notes et appels de note. Nous y ajouterons les règles suivantes :

**Les nombres cardinaux** : sont notés en chiffres indiens (١,٢,٣, ...) pour les nombres constituant des données quantifiées, les dates (sauf les mois), les notes, appels de notes, colonnes, paragraphes, pages, vers, versets et pourcentages. Dans les nombres de plus de trois chiffres, une virgule sépare les tranches de trois chiffres et un point sépare les unités des décimales (1 300 000 se note : ١,٣٠٠,٠٠٠ ; et 3,1 se note ٣,١).

Dans tous les autres cas, ils sont notés en toutes lettres : heures, minutes, secondes (الساعة الثالثة), (ونصف), âge (وهو في الخمسين من عمره), numéros dynastiques (عبد الرحمن الثاني), régimes politiques (الأربعاء الثلاثة), siècles (القرن العشرون), nombres employés substantivement (دق الباب ثلاث، عدت تسع), nombres rencontrés isolément et représentant des quantités simples (وتسعين قطاة في السماء), expressions comme « les années cinquante » (في الخمسينات). Les nombres ordinaux sont toujours notés en toutes lettres : الأول.

**Ces quelques recommandations s'appliquent également aux résumés en arabe fournis avec les articles du BEO.**